Municipalité
St-David-de-Falardeau

ÉCOCENTRE

HORAIRE D'HIVER

LORS DE JOURNÉES FÉRIÉES, L'ÉCOCENTRE EST FERMÉ.

À COMPTER DU 19 OCTOBRE 2026	
SAMEDI	**10 h à 16 h**
DIMANCHE	**10 h à 16 h**

Six conteneurs de 40 verges cubes chacun sont disponibles afin de recevoir les différents matériaux qui peuvent être récupérés ou dont on peut disposer autrement que par l'enfouissement sanitaire.

LES MATIÈRES SUIVANTES SONT ACCEPTÉES À L'ÉCOCENTRE DE SAINT-DAVID-DE-FALARDEAU :

MATÉRIAUX SECS	MÉTAL	DIVERS	MATÉRIELS ÉLECTRONIQUES
➢ Bardeaux d'asphalte ➢ Bois (rebut) ➢ Fibre de verre ➢ Gypse (Placoplâtre) ➢ Meubles de bois ➢ Sommiers de lit en bois ➢ Tapis synthétique ➢ Verre, vitre	➢ Électroménagers ➢ Fer ➢ Aluminium ➢ Cuivre ➢ Filage ➢ Rebut de métal	➢ Cartons souillés ➢ Matelas ➢ Meubles rembourrés ➢ Objets usés ➢ Plastique ➢ Pneus 24" et moins, sans jantes ➢ Pneu de vélo et chambre à air ➢ Bonbonne de combustible à usage unique ➢ Autres rebuts	➢ Téléviseur, radio ➢ Ordinateur, tablette ➢ Cellulaire, téléphone ➢ Répondeur ➢ Console de jeux vidéo ➢ Téléavertisseur ➢ Imprimante ➢ Système audio/vidéo ➢ Cinéma maison ➢ Vapoteuse ➢ Etc.

Acceptés à St-Honoré :

Béton, asphalte, céramique, brique, pierre, roche, terre et sable

RÉCUPÉRATION :

Avant de disposer d'électroménager ou de meubles en bon état, la Municipalité vous invite à contacter **M. Sylvain Levasseur des Chevaliers de Colomb au 581-234-6042.** Ce que certains peuvent juger désuet ou inutile peut accommoder d'autres personnes dont les moyens financiers sont limités.

Comment réduire la quantité de déchets? Faire le tri pour détourner du bac de déchets tout ce qui peut être recyclé ou valorisé

- **Bac bleu :** Contenants, emballages et imprimés;
- **Bac brun** : Matières organiques, (résidus alimentaires, résidus verts, papiers/cartons souillés);
- **Écocentre :** Encombrants, résidus de construction, rénovation et démolition, etc.;
- ***Réemploi :*** *Nous travaillons à mettre en place un système de « réemploi » pour des effets que des gens voudraient disposer, mais que leurs utilités peuvent servir de deuxième vie pour certains;*
- **N.B. :** Vous pouvez continuer à déposer vos biens réutilisables (petits articles) et vos vêtements au comptoir communautaire.

RECYC-QUÉBEC

Québec

Recyclage, compost, Écocentre. Avec Ça va où? On sait où ça va!

https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/municipalites

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI

ÇA VA OÙ?

PRENEZ NOTE QU'AUCUN DÉCHET DOMESTIQUE NON-RAMASSÉ LORS DE LA CUEILLETTE RÉGULIÈRE N'EST ACCEPTÉ. VOUS DEVREZ VOUS EN DÉPARTIR LORS DE LA PROCHAINE CUEILLETTE À LA PORTE.

POINT DE DÉPOT OFFICIEL ARPE QUÉBEC

La Municipalité de Saint-David-de-Falardeau
Octobre 2026